Tel : +335.49.07.40.54
Site : www.prosynergie.fr
Courriel : contact@prosynergie.fr

SYSTEME DE DOSAGE AUTOMATIQUE

DOSEUR RECTANGULAIRE OPAQUE

1) Table des matières

1) Table des matières 2
2) PRÉSENTATION 3
3) AVERTISSEMENTS 3
4) DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT DETAILLÉ ET DIMENSIONS 4
5) CONTENU DE L'EMBALLAGE 6
6) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT 6
7) INSTALLATION 7
a) Positionnement 7
b) Avertissement pour installations sur réservoirs avec pression contrôlée 8
c) Instructions d'installation des équipements 8
d) Raccordement au réseau de tubes 9
e) Raccordement électrique 10
8) Principes de fonctionnement 10
9) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION 11
10) PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE 12
11) CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT 13
12) CERTIFICATION 14

2) PRÉSENTATION

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, surdoué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

3) AVERTISSEMENTS

- N'utilisez pas le produit pour une impropre utilisation.
- Ne laissez pas les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par les personnes (y compris les enfants) avec capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites ou encore par les personnes sans expérience ou connaissances, à moins qu'ils ne soient autorisés à l'utilisation de l'appareil par des personnes responsables de leur sécurité.
- Utiliser uniquement des rechanges d'origine.

Le Constructeur décline toutes les formes de responsabilité ou de garantie si l'acheteur effectue des modifications ou des ajustements, quoique minimes sur le produit acheté.

4) DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT DETAILLÉ ET DIMENSIONS

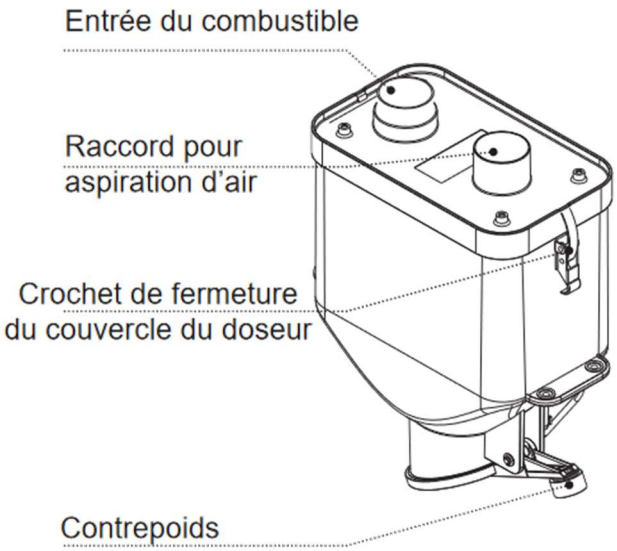

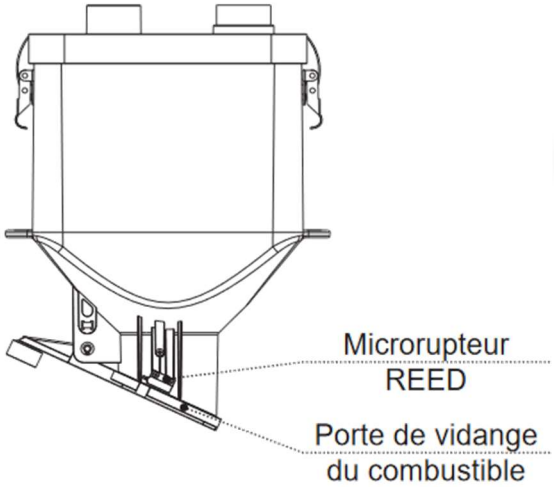

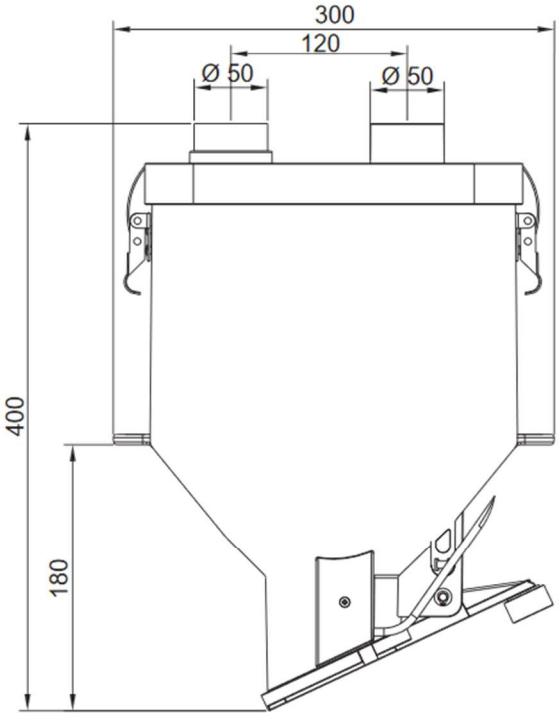

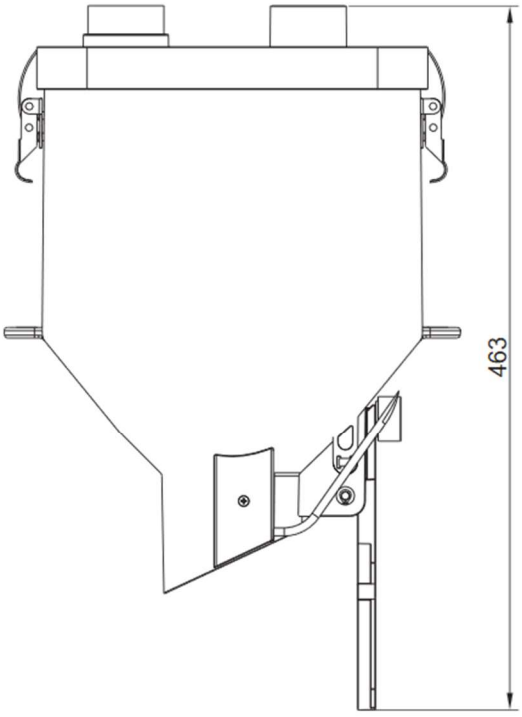

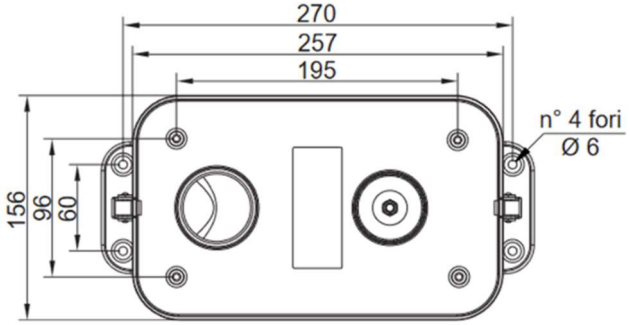

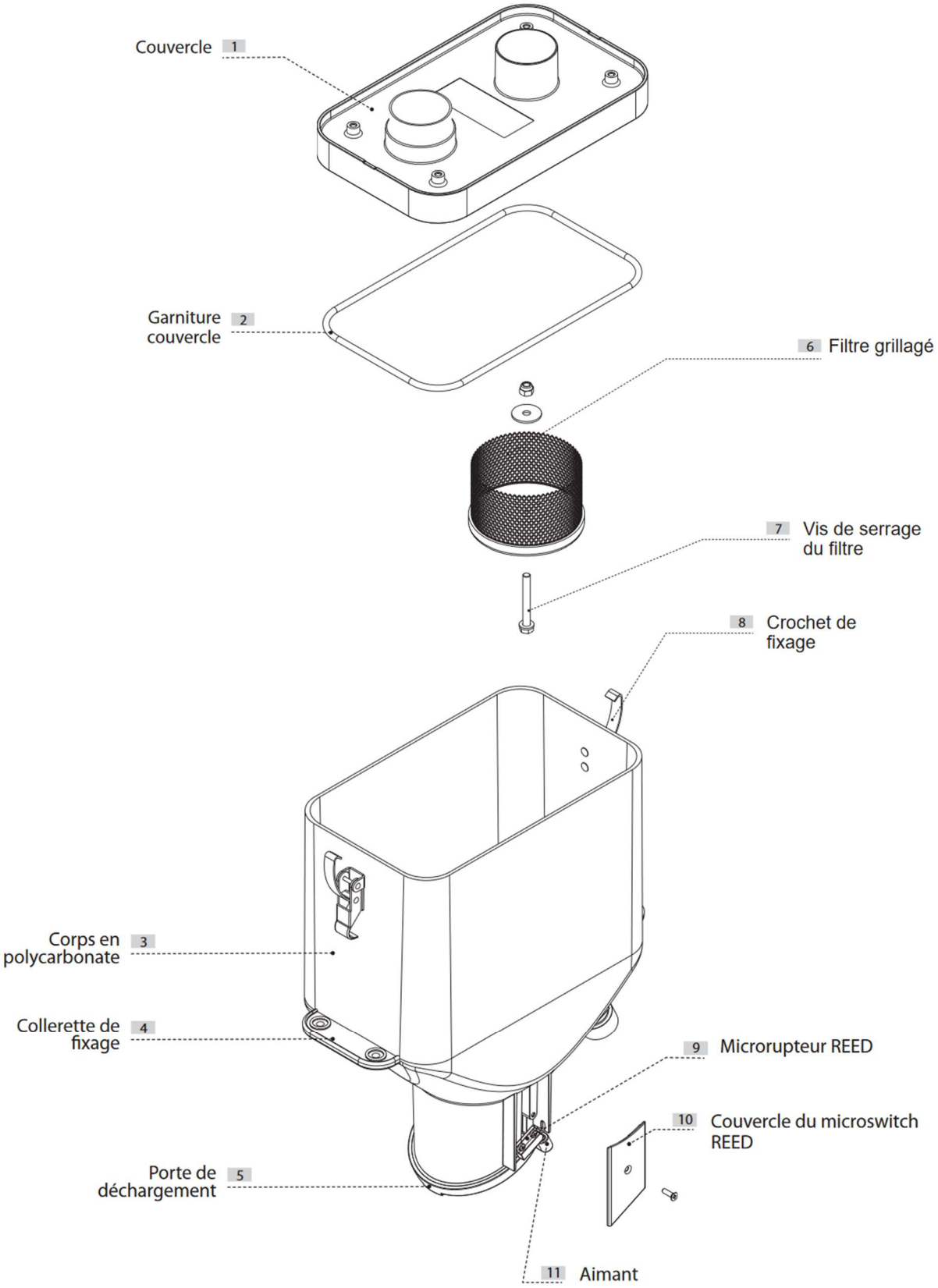
Couvercle 1
Garniture couvercle 2
6 Filtre grillagé
7 Vis de serrage du filtre
8 Crochet de fixage
Corps en polycarbonate 3
Collerette de fixage 4
9 Microrupteur REED
10 Couvercle du microswitch REED
Porte de déchargement 5
11 Aimant

Plaquette d'identification

La plaquette d'identification CE est fixée sur le couvercle. Ne pas l'enlever ou l'endommager.

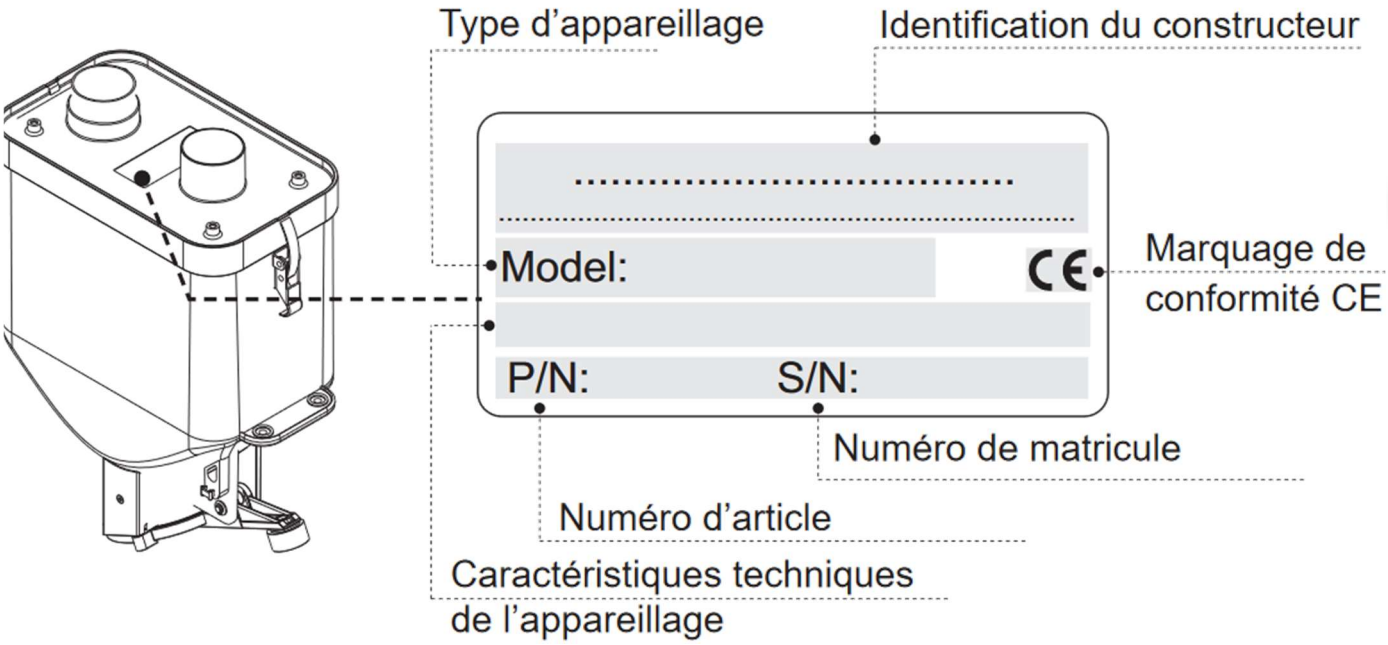

5) CONTENU DE L'EMBALLAGE

Après avoir ouvert l'emballage, effectuer l'inventaire de ce que vous avez reçu. Doivent se trouver dans l'emballage :
1) un réservoir doseur de combustible,
2) un manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance.

Vérifier que le produit correspond à ce qui a été commandé et ne présente pas de dommages évidents causés par le transport. Si cela ne devait pas être le cas, en informer immédiatement le distributeur.

6) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT

Ce produit a été conçu pour être installé au sein d'un système de transport pneumatique de biocombustibles de granulométrie moyenne à fine tels que les pellets, noyaux d'olives, coques broyées de fruits secs, maïs. Il ne peut pas fonctionner avec des combustibles pulvérulents, très fins ou aux dimensions excessives et en aucun cas des longueurs supérieures à 40 mm ou des diamètres supérieurs à 15 mm. Le rôle de ce produit est de libérer durant des cycles de durée prédéfinie le combustible directement dans le réservoir de la chaudière. Pour les pellets, il est recommandé d'utiliser uniquement du carburant certifié ENplus A1. Pour effectuer le travail pour lequel il a été conçu, le doseur doit être raccordé sur un panneau de commande et doit être installé à l'intérieur du système de transport pneumatique de carburant, comme une partie intégrante de celui-ci, au moyen de tubes et de connexions électriques appropriés. Les températures de fonctionnement admissibles sont au minimum de 0°C, au maximum de 50°C.

7) INSTALLATION

Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier les risques liés à la zone d'installation du produit et de déterminer son adéquation conformément à la loi en vigueur et aux caractéristiques du produit, comme décrit dans ce manuel. L'installateur doit en outre se conformer aux instructions de ce manuel. Par ailleurs, il doit informer l'utilisateur du fonctionnement et de la maintenance des produits installés et signaler d'éventuels dangers liés à leur utilisation. Il est indispensable de laisser tout autour du produit un espace libre de dimensions adéquates pour l'accès lors d'inspections, de réparation et de maintenance. Le produit ne doit pas être exposé aux variations atmosphériques et aux intempéries. Il ne doit pas être installé dans des locaux soumis à une forte humidité, de possibles inondations, des températures élevées ou une présence excessive de poussières.

a) Positionnement

La pose du doseur sur le réservoir de la chaudière doit être faite selon les règles suivantes :

A) il doit être fixé fermement et de manière étanche au-dessus du couvercle de chargement du réservoir de chaudière.

B) Il doit être fixé de manière à ne pas gêner le remplissage manuel éventuel du réservoir de la chaudière.

C) Le clapet de vidange du doseur est situé dans le réservoir de la chaudière ou au moins au même niveau que le couvercle du réservoir de la chaudière.

D) Le clapet de vidange du doseur doit être placé, si possible, au centre du réservoir de la chaudière.

E) La trappe d'évacuation du doseur doit être complètement libre de son mouvement et ne rien heurter pendant son déplacement. Voir à cet effet les figures 1 à 3. Lorsqu'il n'est pas possible de placer l'orifice d'évacuation du doseur à l'intérieur du réservoir de la chaudière, un capteur de niveau maximal doit être installé dans le réservoir et relié au tableau de commande de l'installation afin d'éviter les débordements de combustible pendant les cycles de charge. Si vous ne voulez pas percer la porte du réservoir de la chaudière, il est possible d'installer un support d'étagère avec une fixation alternative du doseur. De tels produits sont disponibles dans la gamme des produits ADVANCE.

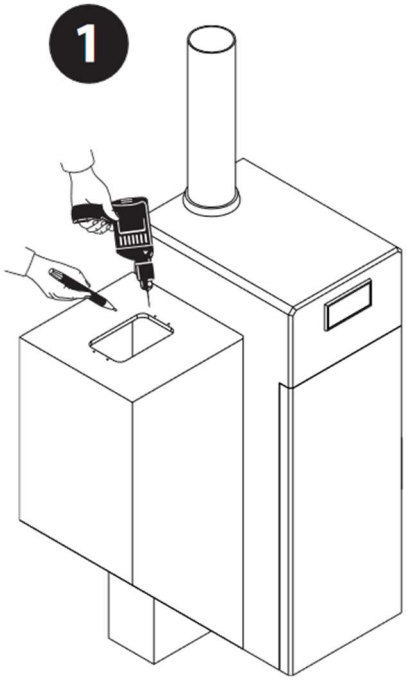

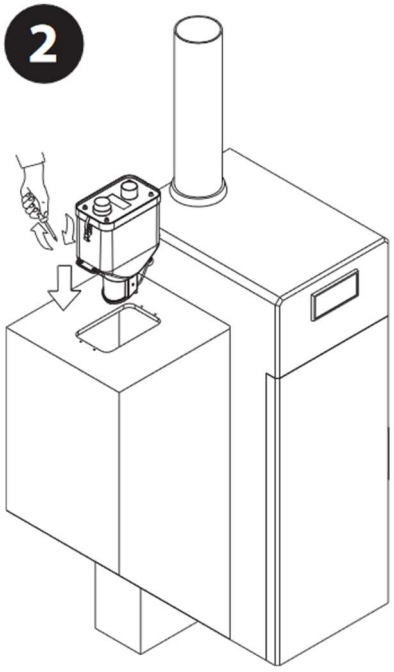

b) Avertissement pour installations sur réservoirs avec pression contrôlée

Il est important de se rappeler que les systèmes de transport pneumatique fonctionnent en modifiant l'état de pression présente dans les différents composants de l'équipement. En ce qui concerne le fonctionnement de nos équipements, la dépression varie entre environ -0,08 et -0,24 bar (-1,16/-3,48 psi) dans le doseur. Plus précisément, lors de la phase de démarrage du système, pour les mêmes caractéristiques propres au Doseur, un souffle léger et court peut provenir du point de vidange du combustible. Lors de la phase de remplissage du Doseur, il peut également y avoir de petits remous d'air entre la bouche de vidange et le clapet de fermeture. Ces fuites sont provoquées par de petites particules de poussière qui empêchent l'étanchéité parfaite entre la bouche de vidange et le clapet en caoutchouc. Si elles ne compromettent pas le bon fonctionnement du système de transport, elles pourraient en revanche modifier la pression à l'intérieur du réservoir et compromettre sa sécurité. La situation peut être résolue principalement avec la programmation du fonctionnement du système de transport seulement quand :

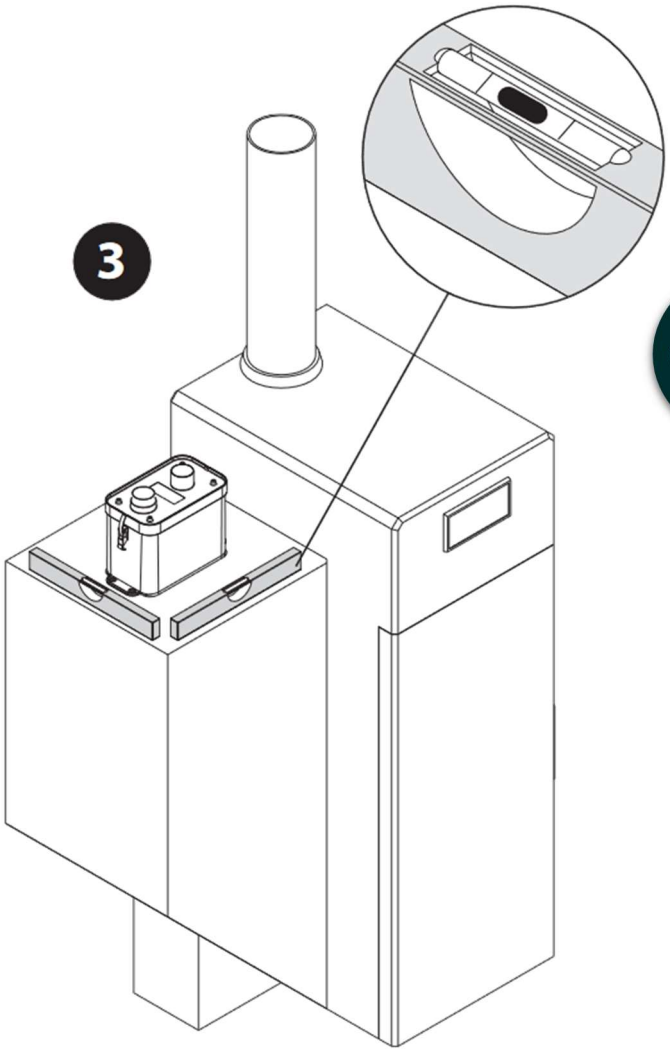

A) aucune combustion n'est en cours et les exsudats se sont refroidis,
B) la porte du chargement du réservoir est ouverte,
C) le parcours de communication entre le réservoir du combustible et le brasier de la chaudière est complètement fermé,
D) le ventilateur d'expulsion des fumées de la chaudière fonctionne à la puissance maximale,
E) une ouverture électro- gérée des dimensions aptes est présente sur le réservoir, connectée au système du transport ou au système de gestion de la chaudière, que permet l'introduction facilité de l'air.

c) Instructions d'installation des équipements

Il est communément admis que dans les installations de transport pneumatique, coexistent deux types précis de flexibles tubulaires :

- les sections dans lesquelles ne passe que de l'air sous pression ou sous vide,
- les sections dans lesquelles passent également du carburant et/ou de la poussière.

L'ensemble des sections de tuyauterie par lesquelles passe le carburant doivent être réalisées avec des conduites garanties antistatique.

Les longueurs des différentes sections de canalisation décrites dans les manuels et catalogues du fabricant sont purement indicatives. Par longueur, on entend le développement précis des différentes sections obtenues à partir d'essais en laboratoire et de l'expérience acquise au fil des années. Il est recommandé de construire principalement des sections de tuyauterie droites et horizontales et dans tous les cas avec le moins de changements de direction et de sections verticales. Avant d'installer les sections de tuyau, il est recommandé de prendre en compte les éléments suivants :

1- la longueur maximale autorisée pour les différentes sections de canalisation est toujours liée aux composants choisis pour votre système. Les caractéristiques et données techniques fournies pour chaque produit doivent donc toujours être évaluées préalablement afin que le système dans son ensemble ait les caractéristiques recherchées.

2- Dans les systèmes à deux tuyaux (aspiration du combustible et retour d'air au silo), les limites sur les longueurs sont généralement beaucoup plus faibles et ne dépassent jamais 10 mètres et avec certains produits (type FirePod), elles ne dépassent pas 3 mètres.

3- Dans les systèmes monotubes, la longueur maximale autorisée pour les différentes sections des canalisations, bien qu'elle soit liée aux composants choisis pour votre système, est supérieure, mais même dans ces cas, les caractéristiques et les données techniques fournies pour chacun doivent toujours être évaluées pour que le système dans son ensemble ait caractéristiques recherchées.

4- Il faut éviter les itinéraires avec des courbes trop nombreuses ou trop serrées.

5- Le rayon minimum des courbes doit être de 0,3 mètre.

6- Il faut éviter les tronçons comportant à la fois des siphons.

7- Les tronçons de canalisation horizontaux doivent être parfaitement maintenus (fixés) et de niveau.

8- Il faut éviter les tronçons verticaux de tuyauterie de plus de 3,5 mètres ; à leur base, le rayon minimum des coudes doit être de 0,5 mètre.

9- Les tronçons de canalisation véhiculant le carburant doivent être solidement fixés au moins tous les 1,5 mètres.

Il est conseillé d'utiliser uniquement les flexibles, raccords et accessoires présents dans notre catalogue, car ils ont été testés, étudiés et construits spécifiquement pour ces systèmes.

Avant l'installation et la mise en service du système, il est essentiel de lire attentivement les instructions fournies avec les différents composants et en cas de doute, il est conseillé de contacter un technicien spécialisé. La construction des systèmes et l'installation des composants doivent toujours satisfaire les normes de sécurité correspondent au type de local dans lequel ils sont placés.

d) Raccordement au réseau de tubes

Pour connecter le doseur à l'équipement de transport du combustible, vous devez utiliser deux pièces de tube flexible antistatique Ø 50 mm (ou 45 mm si votre système est un FirePod), afin que le couvercle puisse être retiré facilement par la suite. Fixer les tubes au couvercle du doseur grâce aux attaches en acier. Après que le couvercle aura été installé, dénuder au niveau d'une connexion une partie du fil de cuivre contenu à l'intérieur des tubes flexibles pour la mettre en contact avec un réseau de Terre du circuit électrique pour éviter que des courants statiques ne se répandent dans l'équipement. Le tuyau de transport du combustible est connecté au manchon du couvercle appelé "IN" tandis que le tuyau d'aspiration d'air est connecté au manchon appelé "OUT", le couvercle est réversible (DROIT – GAUCHE). Le poids de ces tuyaux ne doit absolument pas peser sur le couvercle du doseur. Les tubes sont ensuite fixés à une courte distance sur un support robuste dont le maintien est garanti et qui garantit le sien au flexible. Les autres extrémités des tuyaux doivent être connectées au système. Ceci peut être fait à nouveau avec des tubes flexibles antistatiques ou avec des tuyaux en acier pour la partie destinée au transport de combustible. En ce qui concerne la partie où passe l'air, cela peut également être réalisé avec du PVC. Tous ces matériaux sont présents dans notre catalogue.

e) Raccordement électrique

Connecter les deux fils sortant du micro interrupteur au bornier “REED”, dans le panneau de contrôle (optionnel) que vous avez choisi pour gérer votre système de transport de combustible. Prédisposer soigneusement les fils puisque vous êtes en présence de basse tension. Enfin, assurez-vous que les fils sont positionnés de telle sorte qu’ils ne gênent pas le mouvement de la porte de vidange ou l’éventuelle suppression du couvercle du doseur.

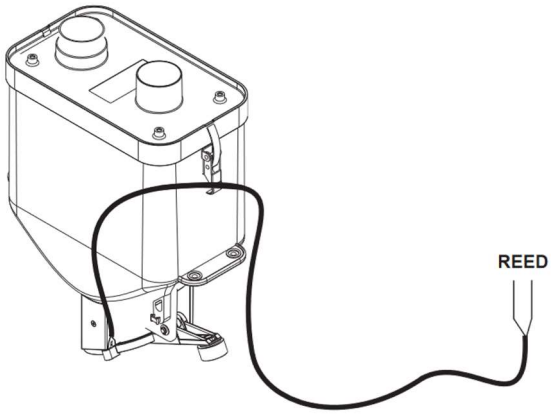

8) Principes de fonctionnement

Le Doseur fait partie intégrante du système de transport du combustible, qui comprend également la centrale d’aspiration, le panneau de contrôle, le système d’extraction et le magasin de stockage. Le remplissage du Doseur s’effectue grâce à la mise en dépression du réseau, le combustible étant alors aspiré du magasin de stockage vers le doseur, où il s’arrête. Lorsque la centrale d’aspiration s’arrête de fonctionner, le clapet du doseur d’ouvre sous le poids du combustible et celui-ci tombe dans le réservoir de la chaudière par la force de la gravité. A la fin de cette opération, si nécessaire, le panneau de contrôle recommence un autre cycle de remplissage du Doseur. Les cycles de d’aspiration cessent lorsque le combustible dans le réservoir de la chaudière atteint le niveau de la porte de vidange du Doseur ou, si un capteur “niveau haut” est installé dans le réservoir lui-même, lorsque celui-ci est atteint par le niveau de combustible.

Avant la mise en service du Dispenser assurez-vous que :

1- le Dispenser est placé fermement et précisément au-dessus du centre du réservoir de la chaudière que vous voulez alimenter

2- les tubes flexibles du combustible et de l’air sont bien fixés au couvercle du Dispenser,

3- la porte de vidange se déplace complètement et facilement,

4- les raccordements électriques ont été effectués conformément à la loi, comme c’est le cas pour le système électrique auquel le doseur a été attaché. Il est nécessaire de lire également chaque manuel des différents composants du système avant de le mettre en service – en particulier celui du panneau de contrôle. Le réglage du potentiomètre sur le panneau de contrôle vous permet de charger le doseur avec la quantité de combustible adéquate à chaque cycle de fonctionnement. Pour un remplissage optimal de l’alimentateur, veillez à ce qu’environ 2,6 kg de pellets (type ENplus A1), soit environ la moitié de son volume interne, parviennent au doseur à chaque cycle d’aspiration. Un remplissage inférieur n’entraîne aucune conséquence. En revanche, un remplissage bien supérieur au niveau optimal pourrait causer, durant le fonctionnement de la centrale d’aspiration, des dégâts, du bruit et l’obturation des conduits de transport du combustible. Il est conseillé de régler le temps du cycle d’aspiration sur le panneau de contrôle précisément, en prenant soin de le vérifier au moins à chaque nouvelle livraison dusilo principal de combustible. Pour ce faire, reportez-vous à la lecture du manuel du panneau de contrôle.

Niveau de charge optimal du doseur à chaque cycle.

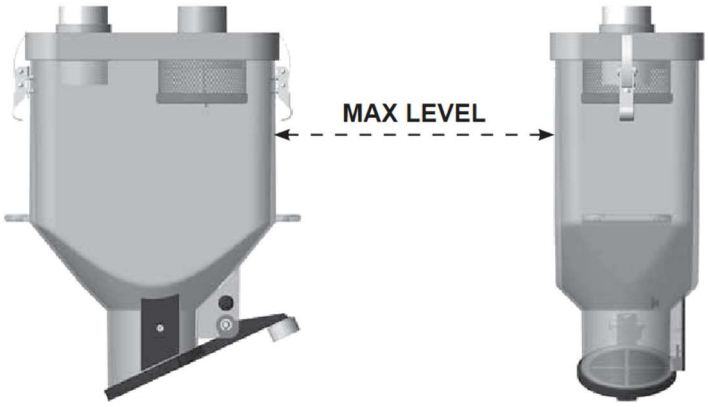

Le système est désormais opérationnel. Un ajustement supplémentaire des temps de fonctionnement peut être nécessaire en cas de changement du poids ou le type de combustible à transporter. Dans ce cas, il suffit de recalibrer le temps de fonctionnement du panneau de contrôle, afin qu'il soit capable de remplir de combustible le Doseur à chaque cycle jusqu'au niveau indiqué in the figure ci-dessus.

9) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION

Avant d'effectuer quelconque intervention sur le produit, il est obligatoire de déconnecter le câble d'alimentation électrique. Par ailleurs, la pièce où il est installé doit être aérée pendant au moins 15 minutes. Les maintenances complexes ou de longue durée doivent être effectuées en dehors des magasins de stockage du combustible et de la centrale thermique. Toutes les activités de maintenance et de réparation doivent être effectuées par du personnel spécialisé et agréé par le constructeur. En l'absence d'un plan de maintenance spécifique, il est conseillé de procéder à une inspection du produit à chaque remplissage du magasin de stockage.

Les contrôles suivants sont à effectuer sur une base mensuelle au minimum :

- éliminer toutes les éventuelles traces de poussière dans le filtre grillagé qui est placé à l'intérieur,
- nettoyer la face intérieure en caoutchouc de la porte de vidange du combustible.

Par ailleurs, un nettoyage approfondi du silo de combustible est également recommandé au moins une fois par an, afin d'éviter l'accumulation de poussière et la présence de corps étrangers.

Pièces de rechange

Pour garantir le fonctionnement optimal et durable du produit, il est recommandé d'utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Fin d'utilisation

L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.

10) PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE

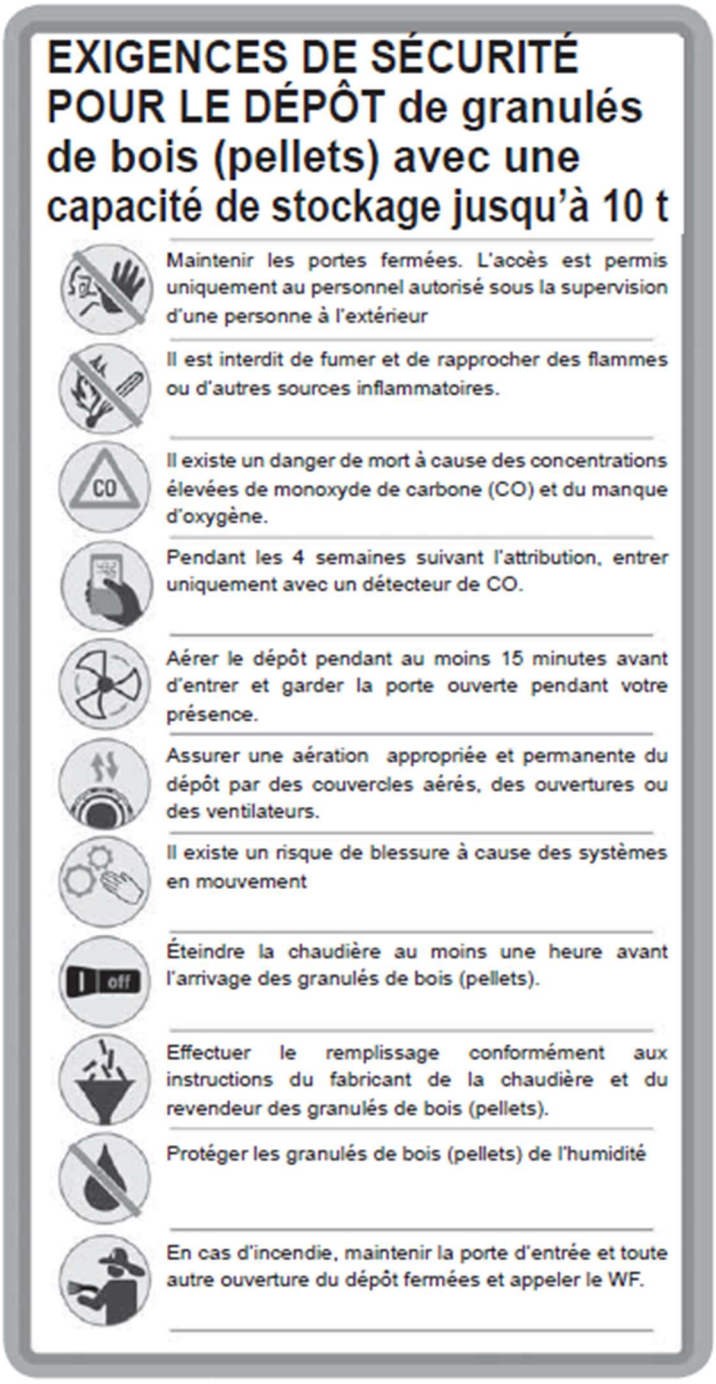

EXIGENCES DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPÔT de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t

Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur

Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires.

Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.

Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.

Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.

Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.

Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement

Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets).

Effectuer le remplissage conformément aux instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).

Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité

En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

11) CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.
Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période de temps supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.
Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante www.advanceeasymoving.com

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.
Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.
Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.
Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

12) CERTIFICATION

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – *Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances* [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.